



DECLARATION PREALABLE

PISCINE

Bassin supérieur à 10 m² et inférieur à 100 m²

- Dossier en 3 exemplaires dont 1 en couleur,
- Formulaire rempli, daté et signé,
- Plan de situation du terrain (localiser la parcelle dans la commune),
- Extrait plan cadastral (localiser l'emplacement du projet),
- Plan de masse indiquant l'emprise au sol de la piscine avec les distances aux limites du terrain,
- Coupes transversale et longitudinale cotées précisant l'implantation de la piscine par rapport au terrain naturel,
- Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement,
- Descriptif technique du traitement des eaux,
- Teinte du liner – margelles,
- **Si local technique hors sol** : plans de façades de l'abri, descriptif des matériaux et teintes utilisés, implanter le local sur le plan de masse en précisant le sens du faîtage et les distances aux limites séparatives.

A remettre à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture, ou dans la boîte au lettres de la Mairie ou par courrier à Mairie – 2 place Jules Masse – 73310 SERRIERES EN CHAUTAGNE